votés CFVU 16/09/2025

Modèle 2024-2025

Composante :	*UFR S Veil*
Adopté par le conseil de composante le :	
Adopté par la CFVU en date du :	

Régime d'inscription :

- [x] Formation initiale
- [ ] Formation initiale en apprentissage
- [x] Formation continue
- [ ] Formation continue en contrat de professionnalisation

ACCREDITATION 2020 - 2025
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
Année universitaire 2025/2026

2éme année
Intitulé de la mention : Master IADE
Intitulé du parcours type (si existant) : Infirmier anesthésiste

Dispositions particulières : Formation sur 12 mois d'octobre à septembre

Assiduité :
Les enseignements cliniques et théoriques sont obligatoires.
Chaque année, les étudiants ont droit à un congé annuel de 25 jours ouvrés dont les dates sont déterminées par le directeur de l'école, après avis du conseil pédagogique.
Au cours de la scolarité, pour des raisons de santé justifiées par un certificat médical, l'étudiant peut s'absenter six semaines au total.
En cas de situation exceptionnelle et sur présentation des pièces justificatives nécessaires, l'étudiant peut être autorisé à s'absenter deux semaines.
Au-delà de deux semaines d'absence, quel qu'en soit le motif, les modalités de rattrapage des enseignements théoriques fondamentaux et cliniques et des enseignements pratiques sont proposées par le responsable pédagogique et validées par le directeur de l'école.
Les étudiants interrompant leurs études pour un congé de maternité ou d'adoption peuvent reprendre leurs études l'année suivante.

Règles de compensation :
La compensation des notes s'opère entre des unités d'enseignement d'un même semestre en tenant compte des coefficients attribués aux unités, à condition qu'aucune des notes obtenues par le candidat pour ces unités ne soit inférieure à 8 sur 20.
Les unités d'enseignement qui donnent droit à compensation entre elles sont les suivantes :
Au semestre 3 :
- UE 1.1 , UE 1.2 et UE 1.3 . Dès lors qu'un étudiant obtient une ou deux notes supérieures ou égales à 8 sur 20 et inférieures à 10 sur 20, la moyenne des trois unités d'enseignement est effectuée avec le coefficient ECTS de 1. Si la moyenne est égale à 10 sur 20, les trois unités d'enseignement sont validées.
- UE 1.4 et UE 5.1 .

Evaluation:
L'organisation des épreuves d'évaluation et de validation est à la charge de l'ERIADE, présentée au conseil pédagogique.
La nature et les modalités de l'évaluation sont fixées pour chacune des unités d'enseignement dans le référentiel de formation . La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens.
Les enseignements semestriels donnent lieu à deux sessions d'examen. La deuxième session se déroule au plus tard en septembre.
En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluant les unités d'enseignement, les étudiants sont admis à se représenter à la session suivante. Dans le cas d'une deuxième absence, l'étudiant est considéré comme n'ayant pas validé l'unité.
Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des crédits acquis.
Le diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste s'acquiert par l'obtention des 120 crédits européens soit par l'acquisition des 7 compétences du référentiel : 60 ECTS pour les unités d'enseignement, 60 ECTS pour la formation pratique en stage.
La validation des 120 ECTS permets d'obtenir le grade master

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires					Total horaire	ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances									
							Présentiel				Distanciel				1ère session						2nde chance			
															Type de contrôle						Type de contrôle			
															Contrôle continu		Examen terminal		Autres		2nd session		Autres	
							Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel	Heures FOAD				%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
		SEMESTRE 3																						
	S3	**BBC -UE 1 Sciences humaines, sociales et droit**																						
MDEIA311	S3	UE 1.1 - Physiologie, sociologie et anthropologie	Physiology sociology and anthropology	UE Obligatoire	Christine HAMELIN		10		1	11		11	1	1										
MDEIA312	S3	UE 1.2 - Pédagogie et construction professionnelle	Pedogogy and professional construction	UE Obligatoire	Sylvie LAMBLIN	X	10		1	11		11	1	1										
MDEIA313	S3	UE 1.3 - Organisation interdisciplaire et travail en équipe dans des situations d'urgence, d'anesthie et de réanimation	Interdisciplinary organization and teamwork in emergency situations of anesthesia and resuscitation	UE Obligatoire	Sylvie LAMBLIN	X	10		1	11		11	1	1										
MDEIA314	S3	UE 1.4 - Santé publique :économie de la santé et épidémiologie	Public health: health economics and epidemiology	UE Obligatoire	Sylvain GAUTIER		15	0	1	16		16	1	1					100	analyse commentée en groupe			100	analyse commentée en groupe
	S3	**BBC - UE 4 Exercice du métier de l'infirmier anesthésiste dans des domaines spécifiques**																						
ERIADE	S3	UE 4.1 - Pathologie et grands syndrômes	Pathology and major syndromes	UE Obligatoire	Julien JOSSERAND	X	45			40	5	45	2	2			100	ECRIT			100	ECRIT		
ERIADE	S3	UE 4.3 - Gestion de la douleur	Pain management	UE Obligatoire	Dominique FLETCHER		40			30	10	40	2	2			100	Ecrit						
ERIADE	S3	UE 4.5 - Qualité et Gestion des Risques	Quality and Risk Management	UE Obligatoire	Sylvie LAMBLIN	X	20	5		25		25	2	2			100	travail de groupe			100	ECRIT		
	S3	**BBC - UE 5 Etudes et recherche en santé**																						
MDEIA351	S3	UE 5.1 - Statistiques	Statistics	UE Obligatoire	Jimmy MULLAERT		8	2	3	13		13	1	1					100	analyse commentée en groupe			100	analyse commentée en groupe
MDEIA352	S3	UE 5.2 - Methodologie de recherche	Research methodology	UE Obligatoire	Jimmy MULLAERT Dr Huart		10	5	5	20		20	2	2			100	rapport stage ecrit soutenance						
MDEIA354	S3	UE 5.4 - Langue vivante	Living language	UE Obligatoire	Sylvie LAMBLIN	X	0	15	3	18		18	1	1	100	Présence Participation Abstract								
MDEIA355	S3	UE 5.5 - Informatique	data processing	UE Obligatoire	Jimmy MULLAERT		0	14	3	17		17	1	1					100	analyse commentée en groupe			100	analyse commentée en groupe
	S3	**BCC - UE 6 :Intégration des savoirs de l'IADE**																						
ERIADE	S3	UE 6.3 - Intégration des savoirs de l'IADE : phase 3	Integration of IADE knowledge: phase 3	UE Obligatoire	Julien Josserand	X		20		20	10	30	2	2			100	oral cas clinique						
	S3	**BCC - UE 7 Mémoire professionnel**																						
MDEIA370	S3	UE 7 - Mémoire professionnel	Professional memory	UE Obligatoire	Morgan LEGUEN		0	35	0	35		35					100	mémoire soutenance						
	S3	**BCC -Stage**																						
ERIADE	S3	Stage	Traineeship	UE Obligatoire	Sylvie LAMBLIN	X						490	16	16										
		SEMESTRE 4																						
	S4	**BBC - UE 1 Sciences humaines, sociales et droit**																						
MDEIA415	S4	UE 1.5 - Droit, éthique et déontologie	Law, Ethics and Deontology	UE Obligatoire	Jean MATOS	X	30		2	32		32	2	2			100	ECRIT			100	ECRIT		
	S4	**BBC - UE 4 Exercice du métier d'infirmier anesthésiste dans des domaines spécifiques**																						
ERIADE	S4	UE 4.2 - Techniques et Organisation des soins	Techniques and Organization of care	UE Obligatoire	Julien Josserand								2	2										
	S4	**BCC - UE 5 : Etude et recherche en santé**																						
MDEIA453	S4	UE 5.3 - Analyse commentée d'articles scientifiques	Commented analysis of scient articles.	UE Obligatoire	Jimmy MULLAERT		6	5	3	14		14	1	1										
MDEIA454	S4	UE 5.4 - Langue vivante	Living language	UE Obligatoire	Sylvie LAMBLIN	X	0	15	3	18		18	1	1	100	Présence Participation Abstract								
	S1	**BCC - UE 6 :Intégration des savoirs de l'IADE**																						
ERIADE	S4	UE 6.3 - Intégration des savoirs de l'IADE : phase 4	Integration of IADE knowledge: phase 4	UE Obligatoire	Sylvie LAMBLIN	X							2	2										
	S3	**BCC - UE 7 Mémoire professionnel**																						
MDEIA470	S4	UE 7 - Mémoire professionnel	Professional memory	UE Obligatoire	Morgan LEGUEN		0	0	70	70		70	6	6			100	ECRIT+ORAL			100	ECRIT+ORAL		
	S1	**BCC - Stage**																						
ERIADE	S4	Stage	Traineeship	UE Obligatoire	Sylvie LAMBLIN	X							16	16										
	S3-S4	**BCC d'ouverture**																						
UETRENGAP (semestre pair) et UETRENGAI (semestre impair)		Engagement et vie associative		UE facultative	Sébastien FLOQUET					0	6	14	0	0	70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet			100	oral		